Image not found or type unknown

Reconnaissance en paternité

Par **xorn**, le **24/05/2010** à **10:58**

Bonjour,
En se mariant avec ma mère mon beau-père m'a reconnu devant l'état civil. Peut-on annuler cette reconnaissance en paternité, sachant que:
- Mon (ex-)beau-père a divorcé d'avec ma mère
- S'il est mon père pour l'état civil, ce n'est pas mon père biologique
- La dite reconnaissance date d'il y a 24 ans...
Merci d'avance

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés